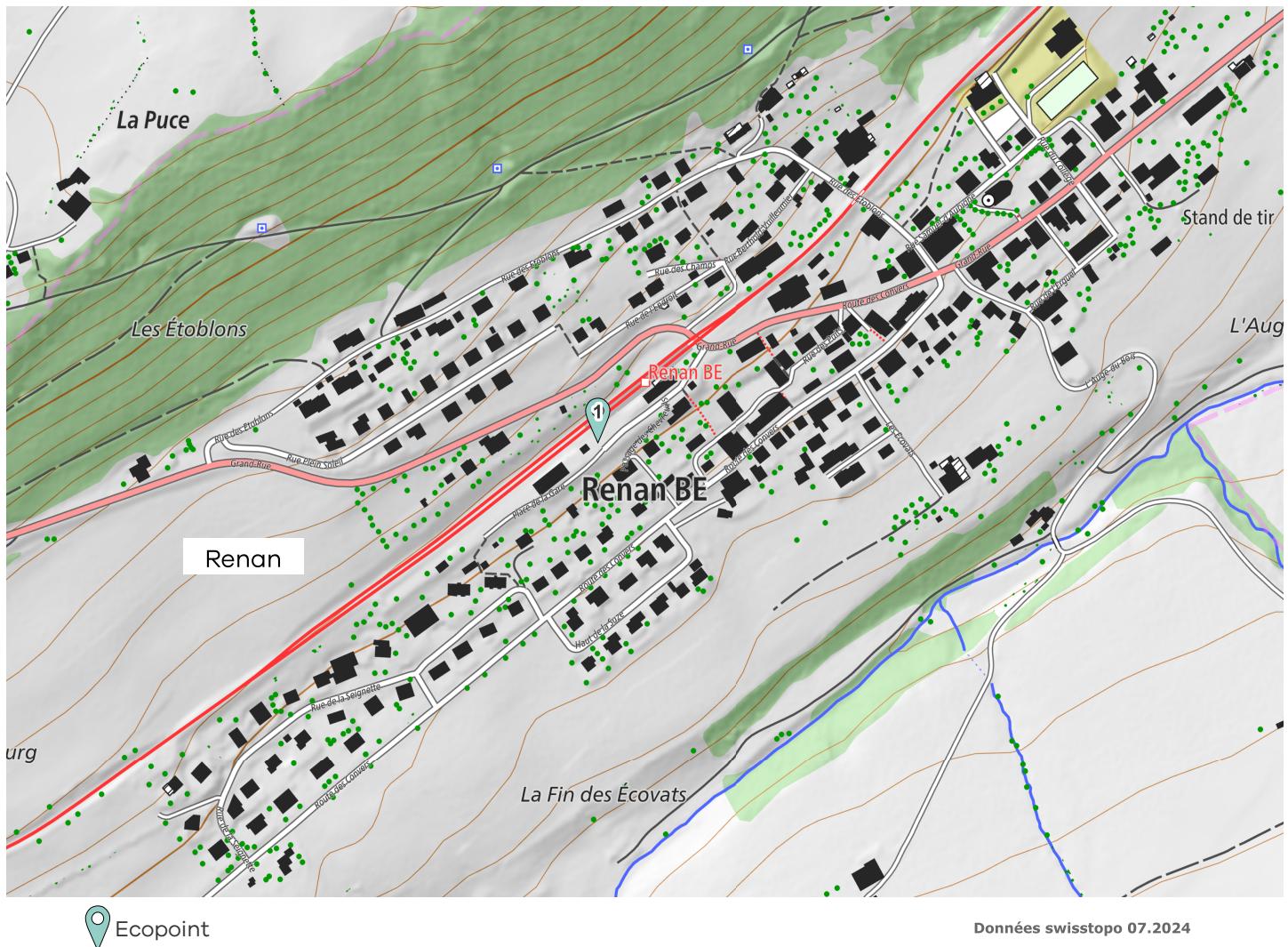




2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.



Renan (BE)

Vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien



Informations générales



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**



Mon/mes CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE

Mes sacs à ordures officiels sont à déposer dans les moloks prévus à cet effet :

Rue du Collège, rue de l'Erguel, Haut de la Suze, rue de la Seignette, place de la Gare, rue des Etoblons et au bas du chemin de la Werksiedlung, (voir plans ci-contre).

Sacs à ordures officiels : en vente au bureau communal, à l'épicerie La Fab'uleuse ainsi qu'au shop du Centre de vacances Stengel.

- **17 l** - rlx de 10 sacs **CHF 10.-** TVA incluse.
- **35 l** - rlx de 10 sacs **CHF 20.-** TVA incluse.
- **60 l** - rlx de 10 sacs **CHF 40.-** TVA incluse.
- **Conteneurs** - 1 vignette **CHF 35.-** TVA incluse.

Mon ÉCOPPOINT (voir plan)

1 - Place de la Gare : verre, carton et papier, PET, textiles et chaussures, huiles minérales et végétales, alu, boîtes de conserve, capsules Nespresso.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Je m'acquitte d'une **taxe communale annuelle** (facturée en novembre), couvrant les autres frais (collectes, infrastructure, ...)

- **CHF 125.-** par personne seule
- **CHF 250.-** par couple ou famille
- **CHF 90.-** par atelier ou indépendant
- **CHF 280.-** par entreprise industrielle.

A l'achat de certains articles, vous payez **une taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Compost

Nous vous informons que du compost est mis gratuitement à disposition des habitants sur le site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds, dans un casier accessible en libre-service à l'entrée du site.

Contact et infos

Secrétariat municipal
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
info@renan.ch
www.renan.ch

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc.).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Robidogs

Des poubelles à crottes se trouvent en suffisance dans le village, merci de bien vouloir les utiliser pour mettre les déjections de vos chiens.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)



2026

Calendrier

Renan (BE)

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M			1			3
J 1	Nouvel An		2			4
V 2	Saint Berchtold		3 Vendredi Saint	1		5
S 3			4	2		6
D 4	1	1	5 Pâques	3		7
L 5	2	2	6 Lundi de Pâques	4		8
M 6	3	3	7	5		9
M 7	4	4	8	6		10
J 8	5	5	9	7		11
V 9	6	6	10	8		12
S 10	7	7	11	9		13
D 11	8	8	12	10		14
L 12	9	9	13	11		15
M 13	10	10	14	12		16
M 14	11	11	15	13		17
J 15	12	12	16	14 Ascension		18
V 16	13	13	17	15		19
S 17	14	14	18	16		20
D 18	15	15	19	17		21
L 19	16	16	20	18		22
M 20	17	17	21	19		23
M 21	18	18	22	20		24
J 22	19	19	23	21		25
V 23	20	20	24	22	26	
S 24	21	21	25	23		27
D 25	22	22	26	24 Pentecôte		28
L 26	23	23	27	25 Lundi de Pentecôte		29
M 27	24	24	28	26		30
M 28	25	25	29	27		
J 29	26	26	30	28		
V 30	27	27		29		
S 31	28	28		30		
D		29		31		
L		30				
M		31				



2026

Calendrier

Renan (BE)

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4	1 Fête nationale Suisse		5	3		5
D 5	2		6	4	1	6
L 6	3		7	5	2	7
M 7	4		8	6	3	8
M 8	5		9	7	4	9
J 9	6		10	8	5	10
V 10	7		11	9	6	11
S 11	8		12	10	7	12
D 12	9		13	11	8	13
L 13	10		14	12	9	14
M 14	11		15	13	10	15
M 15	12		16	14	11	16
J 16	13		17	15	12	17
V 17	14		18	16	13	18
S 18	15		19	17	14	19
D 19	16		20	18	15	20
L 20	17		21	19	16	21
M 21	18		22	20	17	22
M 22	19		23	21	18	23
J 23	20		24	22	19	24
V 24	21		25	23	20	25 Noël
S 25	22		26	24	21	26 Saint-Etienne
D 26	23		27	25	22	27
L 27	24		28	26	23	28
M 28	25		29	27	24	29
M 29	26		30	28	25	30
J 30	27			29	26	31
V 31	28			30	27	
S	29			31	28	
D	30				29	
L	31				30	
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Ordures ménagères

Uniquement dans les **sacs gris officiels** ou dans les conteneurs privés munis d'une vignette officielle. **A déposer dans les moloks prévus à cet effet.**



Déchets compostables ménagers

Epluchures, fruits/légumes non consommables, coquilles d'oeufs, marcs thé/café, sapins Noël, fleurs/ plantes fanées, feuilles, foin, paille, tailles arbres/haies, gazon, litières végétales = tournée verte.



Déchets encombrants combustibles

A déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.

Séparer les matériaux combustibles de la ferraille.
Poids maximum par dépôt = 50kg.



Ferraille (objets métalliques)

A déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.
Séparer les matériaux combustibles de la ferraille.



Appareils électriques et électroniques

A rapporter au point de vente ou à déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.



Déchets inertes (petites quantités)

A déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.



Papier

A déposer ficelé, lors des deux ramassages effectués par l'école.

Mettre uniquement les journaux, magazines, illustrés et le papier de bureau. Ne pas faire de trop gros paquets.



PET

Container de récupération à l'écopoint ou retour dans les points de vente.

Mettre uniquement des bouteilles de boissons en PET avec le logo ci-contre.



Verre

Container de récupération à l'écopoint.



Huiles minérales et végétales

Container de récupération à l'écopoint.



Aluminium et boîtes de conserve

Container de récupération à l'écopoint.

Important : les boîtes doivent être dépourvues d'étiquettes et rincées.



Textiles et chaussures

Container de récupération à l'écopoint.



Capsules Nespresso (aluminium)

Container de récupération à l'écopoint.

Mettre uniquement les capsules de marque NESPRESSO **en aluminium**.



Carton propre

Container de récupération à l'écopoint.

! Ne plus les mettre dans les moloks !



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Déchets de cuisine, crus et cuits **sauf poisson, viande et os** à mettre dans les containers pour la tournée verte. Restes de viande et poisson à jeter dans le sac à ordures officiel.



Dépouilles d'animaux

Au centre collecteur cantonal de Montmollin 032 889 68 40. Lundi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00.

Mardi à samedi : de 8h00 à 11h30. Dimanche et jours fériés sur appel pour gros bétail **uniquement**.



Berlingots / Briques à boissons

Avec les ordures ménagères, dans le sac officiel.



Sagex

A fractionner et à déposer dans le sac à poubelle officiel ou à déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.



Cendres de bois

Attention danger d'incendie. Les cendres peuvent contenir des braises incandescentes plusieurs jours. Entreposer min. 3 jours dans un récipient métallique fermé avant de les déposer dans le sac officiel.



Bois

A déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.



Cartouches d'encre pour imprimantes

A restituer aux points de vente ou au bureau municipal.



Piles et accumulateurs

Les piles sont reprises au bureau communal ou dans les commerces du village.

Les batteries de véhicules sont à restituer au point de vente.



Peintures

A rapporter au point de vente ou à déposer sur la **place de la gare** lors de la **déchèterie ponctuelle**.



Pneus

A restituer aux points de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED

A restituer aux points de vente.



Médicaments

A restituer aux points de vente.



Emplacements des moloks

Emplacements au village



Emplacement hors village



Mes tournées de collectes

Déchets encombrants combustibles, métalliques, électriques et électroniques, inertes, restes de peinture – « déchèterie ponctuelle » 

- 7x par année sur la place de la gare :
 - les mercredis 01.04, 17.06, 28.10 de 14h00 à 19h30
 - les samedis 31.01, 09.05, 22.08, 28.11 de 08h00 à 12h30
- Il est toléré environ 1½ m3. Les différentes matières (combustibles et métalliques) doivent être séparées.
- Les déchets provenant d'un débarras, de la transformation ou de la démolition d'appartement ou de maison familiale ne sont pas pris en charge. Ces déchets doivent être éliminés par une entreprise privée au moyen d'une benne.
- Les encombrants des entreprises industrielles ou artisanales ne sont pas pris en charge.
- Merci d'enlever les batteries des vélos et trottinettes électriques.
- L'Ecopoint n'est pas un endroit de dépôt pour les encombrants.

Déchets verts (compostables) 

- Ils doivent être déposés dans des conteneurs agréés (végébox) uniquement.
- Les branchages peuvent être rassemblés en fagots de max 1.2 m de long et de 30 cm de diamètre.
- Dates des collectes 2026 : les vendredis 10.04, 08.05, 22.05, 05.06, 26.06, 10.07, 07.08, 21.08, 04.09, 18.09, 02.10, 16.10, 30.10, 20.11

Récolte du papier 

- 2x par année, effectuée par l'école primaire de Renan, les 28.04 et 03.11.26

Déchets urbains incinérables – uniquement pour les propriétaires de conteneurs

- Le lundi dès 7h00, attention lors de lundis fériés (Pâques, Pentecôte, Jeûne, ...) le ramassage aura lieu le mardi matin.

Plastiques agricoles 

- 5x par année, à la gare de 10h à 11h30, les 21.01, 11.03, 06.05, 21.10, 09.12
- Les big-bags, qui seront ouverts par les agriculteurs avant d'être jetés dans le camion, doivent contenir uniquement des filets et autres déchets plastiques.

Déchets urbains incinérables - Moloks

- Ces déchets sont à mettre impérativement dans les sacs taxés gris puis dans les moloks.
- Les cartons propres doivent être obligatoirement déposés dans la benne dédiée à l'écopoint et non dans les moloks.